

Domaine de MASSOULAC VILLAGE DE LODGES-GÎTES

Courriel : juliegrimeau@live.com

Site : www.domainedemassoulac.com

Adresse : MASSOULAC 82220 Molières

Tel : 33 05 63 65 63 23/33 06 23 86 52 03



CONTRAT DE LOCATION DES 6 LODGES/GÎTES

Chère Madame, Cher Monsieur, Nous vous remercions de votre demande d'informations et vous prions de trouver ci-joint, le contrat de location. Si cela vous convient, retournez-le dûment rempli et signé avec les conditions générales de réservation. Le règlement intérieur peut vous être envoyé par e-mail sur simple demande. En espérant vous accueillir prochainement au domaine de MASSOULAC, nous vous prions de croire Madame, Monsieur, à nos sentiments dévoués.

Nom de l'organisateur	Composition du groupe :	OPTIONS SERVICES
Prénom.....	Nbre	<input type="checkbox"/> Petit-déjeuner
Adresse.....	d'adultes.....	<input type="checkbox"/> Ménage fin de séjour lounge-bar 150€
Code postal.....	Nbre d'enfants.....	<input type="checkbox"/> Animal suivant accord 15€/weekend
Ville.....	Noms et prénoms	<input type="checkbox"/> Pension équidé au pré avec eau et foin 15€/jour
Région.....	
Pays.....	
Tel.....	
Profession.....	
E-mail.....	
Date d'arrivée :.....(après 16h)	
Date de départ :.....(avant 16h)	
Comment nous avez-vous connu.....	
.....	

Sauf accord, il ne sera pris en compte et accepté dans le gîte que les personnes notées à ce contrat. Je déclare avoir pris connaissance et accepte la réglementation et les conditions en vigueur pour la location au domaine de MASSOULAC, conditions jointes au contrat à retourner signées sous 8 jours.

Je règle à l'ordre de : DOMAINE DE MASSOULAC	
Montant du séjour	€
Ménage fin de séjour lounge-bar 150€	€
Animal..... weekend/15€.....	€
Equidé.....jour. /15€.....	€
=.....	€
Total à reporter.....	€
Acompte de 30%	€

Solde à régler 30 jours avant l'arrivée.....	€

A VERSER A LA RÉSERVATION Acompte de 30%.....	=.....€
Taxe de séjour en sus par personne et par nuit, enfant à partir de 13 ans, à régler en fin de séjour.	

Bon pour accord lu et approuvé

Date Signature du locataire

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

Règlement du séjour : 30% du montant total du séjour à titre d'acompte.

Le Solde est payable 1 mois avant la date d'arrivée, passé le délai le gîte sera remis en location et l'acompte restera acquis. Clause annulation Dans le cas d'annulation du séjour, aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'a pas été souscrite. Pour souscrire se reporter à la page tarif de notre site.

Si vous avez souscrit l'assurance cochez la case

En cas de départ anticipé, quel que soit les circonstances, aucun remboursement ne sera effectué. En cas de retard éventuel de votre arrivée, merci de nous prévenir. Si 24 heures après la date d'arrivée prévue, le locataire n'a pas pris possession du logement et sans nouvelle de lui, le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer du logement. Cependant, la totalité du séjour reste acquis.

Caution : Une caution de 300€ par logement à verser par chèque, espèces ou par une empreinte bancaire, sera demandée à l'arrivée et restituée le jour du départ ou sous huitaine selon l'heure de départ, déduction faite d'éventuels dégâts. Nous prenons la carte bancaire.

Le linge de maison est à disposition, les lits restent à faire. Le ménage fin de séjour est prévu mais vous devez entretenir régulièrement.

Assurance : Le locataire devra être couvert par son assurance en responsabilité civile « villégiature » pour tout dommage causé de son fait. Attestation à fournir avec le solde du règlement de la location.

Animaux : Les animaux n'ayant pas fait l'objet d'accord au moment du contrat ne seront pas acceptés. Nous refusons les chiens de première et deuxième catégorie.

Date d'arrivée.....après 16h Date de départ..... Avant 16h

Nos gîtes sont équipés pour 4 ou 6 personnes maxi, nous n'accepterons pas plus de personnes.

Chers clients, ces précisions semblent nécessaires afin d'éviter tout malentendu. Aussi, nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que votre prochain séjour puisse vous laisser d'excellents souvenirs.

Document à nous retourner obligatoirement rempli, daté et signé avec le contrat de location.

Bon pour accord lu et approuvé

Date Signature du locataire